

Cours de 5^{ème} en Géographie

3^{ème} partie : Démographie contemporaine de l'Europe



Plan du cours du 1^{er} semestre et attentes du professeur

La table des matières détaillée devra être construite par vos soins, en fonction de l'avancement du cours. Il est fort probable qu'une fois construite, le cadre du cours se dévoilera davantage à vos yeux. Il me semble toutefois intéressant de vous présenter un plan du cours et les attentes de ma part quant à la matière.

L'accent du cours est porté davantage sur la compréhension de la matière que sur la théorie (même si elle reste indispensable). Pour une bonne compréhension de la matière, vous pouvez vous référer aux notes indiquées ci-dessous.

Dynamique des populations dans le monde

- Evolution exponentielle de la population mondiale
- Une répartition très inégale à l'échelle du globe
- La progressive concentration des populations dans les villes

Quelques notions de démographie

- Introduction et définition
- Les principales sources de données en géographie

La première transition démographique

- Le concept
- Le déclin séculaire de la mortalité
- Les causes de décès pendant la mortalité élevée
- Les causes du déclin de la mortalité
- Le déclin séculaire de la fécondité
- La croissance de la population pendant la transition
- Mouvements migratoires

Dynamique récente des populations dans l'Union Européenne

Travail de groupe (4 personnes) pour appréhender le vieillissement de l'Europe depuis 1950.

L'Examen récapitulatif en géographie aura le profil général suivant :

- Test sur vos connaissances portant sur la démographie (en particulier concept transition démographique)
- Analyse de pyramides des âges + interprétation.
- Maitriser des procédures (savoir-faire) : calcul taux, réalisation graphiques, analyse de documents.

Considérations générales

L'objectif principal du thème est de mettre en évidence la dynamique récentes (>WWII) des populations, en particulier dans l'Union Européenne. Ce champ d'étude fait partie d'une discipline plus large qui est la démographie (Etude statistique des populations humaines et de leurs mouvements).

Les présentations nous ont permis de mettre en évidence 2 tendances :

- Le vieillissement de plus en plus marqué de l'Europe
- L'Europe actuelle comme foyer d'immigration

Notre question centrale met donc en rapport deux préoccupations sociales et politiques de la démographie : les migrations et le vieillissement. Ou encore : s'ouvrir ou vieillir ?... les migrations : une solution au vieillissement ?

Il est important de préciser avant de commencer notre analyse que l'espace ici étudié, à savoir l'Europe, n'est pas homogène au niveau de son comportement démographique. On peut en effet facilement constater que le régime démographique de l'Est de l'Europe s'est distingué de celui de l'Ouest de l'Europe sur toute la période socialiste, de 1950 à 1990, et que les changements socio-politiques suite à la chute du mur de Berlin, provoquent des répercussions démographiques qui se font encore sentir aujourd'hui.

Lorsque nous parlerons d'Europe de l'Est, voici les états/pays auxquels nous faisons référence :

- RDA, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Pologne, Tchécoslovaquie (actuelle République Tchèque et Slovaquie), Albanie, Yougoslavie (dans sa forme la plus récente, il s'agit de l'actuel Monténégro et Serbie), Biélorussie, Moldavie, Ukraine, et Russie.

Lorsque nous parlerons d'Europe de l'Ouest, voici les états/pays, auxquels nous faisons référence :

- Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Allemagne (réduite jusqu'à la réunification à sa partie occidentale), Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Danemark, Finlande, Norvège, et Suède.

Le graphe ci-dessous nous montre qu'au niveau mondial, le vieillissement de la population est en train de s'accroître. Depuis environ 1990, la proportion des 65 ans et + a pris le dessus sur la proportion des – de 15 ans.

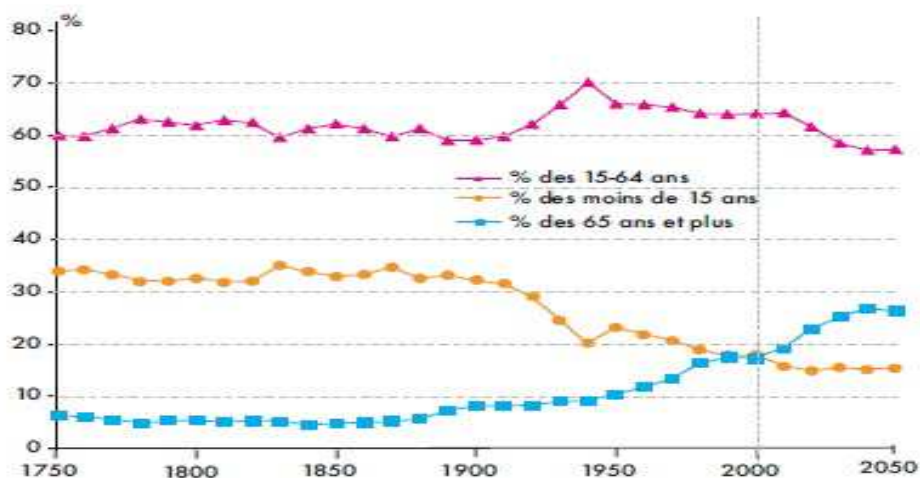


Figure 5 : Evolution de la répartition (%) des grands groupes d'âges dans le monde, 1950-2050.

Source : Thierry Eggerickx et Dominique Tabutin, Introduction au colloque international de l'AIDELF, *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ?* PUF, 2002, Page 91.

Cette situation prend ses racines après la seconde guerre mondiale. L'Europe se trouve dans une phase de croissance économique exceptionnelle, appelée les Trente glorieuses.

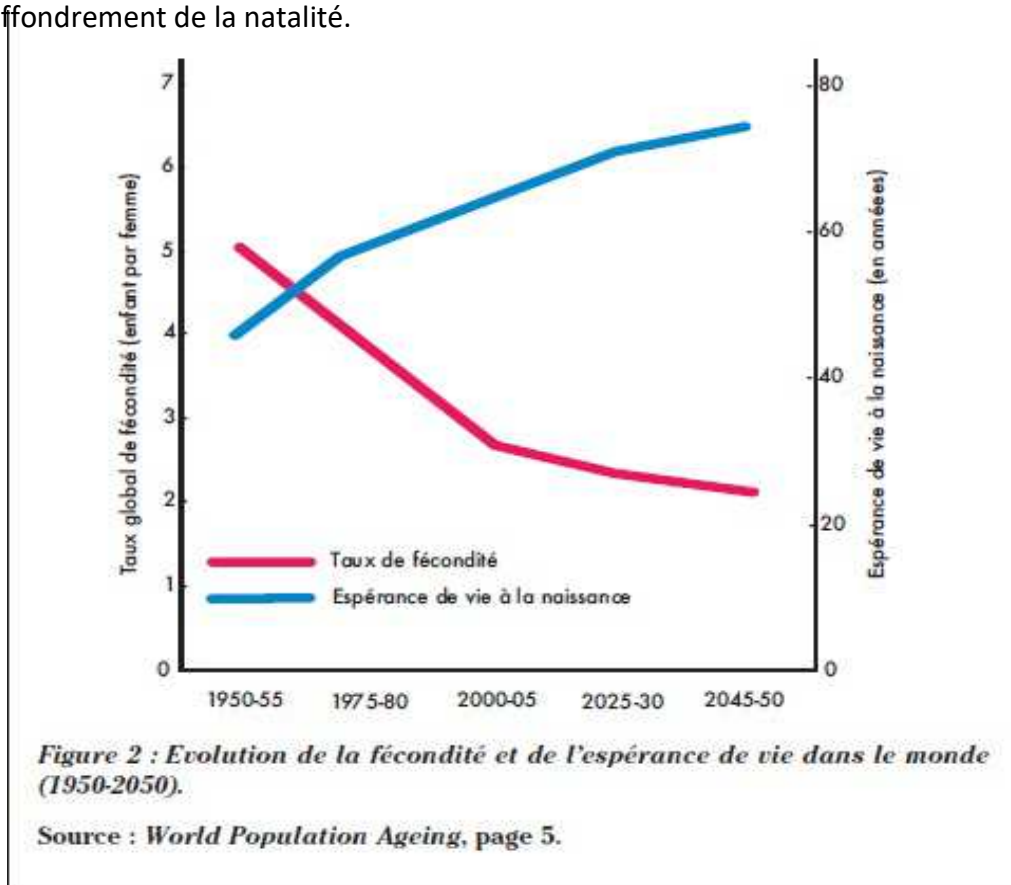
C'est à cette époque qu'elle a connu une période de forte natalité. Ces générations très nombreuses, nées principalement entre 1945 et 1965 ont été appelées le Baby-Boom. Elles ont pleinement profité des années de forte croissance économique. Aujourd'hui, ces personnes ont entre 55 et 75 ans, soit l'âge de prendre leur pension ou leur prépension. Vu leur nombre, on appelle maintenant cette génération le Papy-Boom. La prochaine décennie verra la **population active** diminuer puisqu'un grand nombre de ces « baby-boomers » prendront leur retraite. Cette réduction de la population en âge de travailler peut affecter le taux de croissance économique si les tendances et politiques actuelles restent inchangées.

Le vieillissement européen : un phénomène double

La géographie du vieillissement oppose en principe les pays jeunes et les pays vieux. Dans les premiers, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus n'atteint pas 5% ; dans les seconds, elle dépasse 15%.

La population de l'Union européenne se caractérise comme étant la population la plus âgée du monde. L'effondrement de la fécondité est un phénomène qui touche le monde entier à l'exception toutefois de l'Afrique subsaharienne, laquelle n'est pas encore entrée dans le processus d'inversion de la pyramide des âges. Mais si le monde entier (sauf l'Afrique noire

donc) se trouve dans le processus d'inversion de cette pyramide¹, il est important de souligner que ce sont les Européens qui y sont entrés les premiers. L'explication de ce vieillissement accéléré ne réside toutefois pas seulement dans l'allongement de la durée de la vie, conséquence du développement matériel de l'Occident. Pour large partie, elle résulte d'un effondrement de la natalité.



La chute récente de la fécondité (de 1965 à aujourd'hui)

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF), qui avait explosé durant la période précédente des Trente glorieuses, commencent déjà à chuter significativement dans certains pays européens à partir de 1965. Par la suite, il ne fait que diminuer avec un décalage dans le temps selon les différentes régions. C'est d'abord en Europe de l'Ouest que la chute se manifeste vers 1965, en particulier les pays de l'Europe occidentale comme la France ou la Belgique. Ensuite la chute se déplace vers l'Europe méridionale vers 1970, c'est le cas de l'Espagne. Finalement, elle se manifestera également dans les pays d'Europe orientale à partir des années 1980 ; on peut le constater avec la Pologne.

Pour comprendre cette période, il faut prendre conscience des changements qui se réalisent à cette époque : on s'éloigne du modèle traditionnel où le mariage est encore le cadre imposé de la fécondité, pour aller vers un éclatement de la cellule familiale classique. L'augmentation des divorces en est la preuve. La recherche de l'épanouissement personnel prend ainsi de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, l'enfant apparaît soit comme un simple aspect de cet épanouissement, soit comme un obstacle.

Il s'agit également d'une période où on assiste à une croissance exceptionnelle de l'emploi féminin. Mais dans un contexte où le partage des tâches domestiques et du soin des enfants est encore très inégalitaire. La conciliation entre vie privée et vie professionnelle était donc un facteur déterminant, et cela dans un contexte où n'existait pas encore ni congé parental, ni

¹ L'inversion de la pyramide des âges signifie que la part des plus de soixante ans devient supérieure à celle des moins de vingt ans.

travail à temps partiel, et où les structures d'accueil des jeunes enfants étaient peu développées. Dans ces conditions, beaucoup d'entre elles ont différé la mise au monde de leurs enfants.

Pour résumer, 2 éléments expliquent cette chute de la fécondité :

- L'accès aux moyens de contraceptions modernes : la pilule, inventée aux USA en 1956 et commercialisée en Europe dès les années 1960, va permettre aux femmes de maîtriser leur fécondité.
- Le retardement de l'âge de la 1^{ère} maternité : cela témoigne de l'aspiration des femmes à avoir une vie professionnelle, une indépendance financière, bref à gagner une part d'autonomie.

A l'Est, il faut tenir compte de la situation particulière après la chute du mur de Berlin en 1989. On se rend compte que la fécondité chute donc plus tard, mais que cette chute est d'autant plus forte que :

- La plupart des régimes à l'Est pratiquent des politiques très libérales en matière d'avortement² (autorisé dès les années 1950 dans la plupart de ces pays, contre 1970-1990 pour les pays ouest-européen).
- Il existe un sentiment d'insécurité pour l'avenir au sein de ces populations, ainsi qu'une désorganisation/désintégration du système de protection sociale.

La chute récente de la mortalité (de 1950 à aujourd'hui)

Il faut souligner la mise en place dans tout le continent, à partir de la fin de la guerre, de services de santé très développés grâce aux avancées scientifiques et technologiques de l'époque (découverte des antibiotiques, chirurgie de l'appareil circulatoire, greffes d'organes, ...). Ces progrès ont surtout permis d'améliorer **l'espérance de vie aux âges élevés**, de nouveau avec une efficacité variable selon les régions. La fracture déjà évoquée entre l'Est et l'Ouest se fait de nouveau sentir. On assiste à une stagnation à l'Est. En cause :

- Des progrès de la médecine moindres (Qualification insuffisante du personnel médical, états des hôpitaux, pénurie de médicaments, absence d'adaptation des politiques de santé publique).
- Un régime alimentaire moins favorable, plus monotone (Absence de contrôle de l'Etat sur la qualité des aliments, l'utilisation de pesticides dans l'agriculture)
- Des problèmes de tabagisme³, alcoolisme, et comportements violents.
- Des problèmes de pollution industrielle (Tchernobyl – 1986).

On se rend compte que les comportements et les attitudes de chacun influent sur la santé. Les maladies infectieuses cèdent du terrain au profit des maladies dites « de civilisation », qui tiennent au mode de vie. De plus, la quasi-disparition de la mortalité précoce (avant 50 ans) explique l'augmentation de ces maladies de dégénérescence (cancer, maladies cardio-vasculaires,...)

Quoi qu'il en soit, on assiste à un vieillissement généralisé et irréversible qui se fait par le haut de la pyramide des âges.

² Exception notable : la Roumanie de Ceausescu, qui décide brutalement, en 1966, l'interdiction de l'avortement.

³ La consommation de cigarettes augmente de 60% le risque de maladies coronariennes et multiplie par un facteur 10 le risque de cancer du poumon.

Ce vieillissement démographique, qu'on peut définir comme l'augmentation du nombre et de la proportion des personnes âgées dans la société résulte des progrès considérables réalisés dans les domaines économiques, sociaux et médicaux en termes de services offerts aux Européens. Ce vieillissement de la population résulte donc de plusieurs tendances démographiques simultanées:

- le déclin de la fécondité («baby crash») a suivi le baby-boom qui est l'origine de la forte part des 55-75 ans au sein de la population européenne, ce qui pose quelques problèmes en termes de financement des retraites;
- de l'indice conjoncturel fécondité, exprimé en nombre moyen d'enfants par femme qui est de 1,59 enfant dans l'UE en 2017⁴ alors que le seuil de renouvellement des générations est de 2,1. Il témoigne d'une baisse durable de la fécondité en Europe depuis le baby crash.
- l'espérance de vie (qui a augmenté de 8 ans entre 1960 et 2006) pourrait continuer de s'accroître de 5 années supplémentaires entre 2006 et 2050 et devrait dès lors amener une plus grande proportion de personnes vivant aux âges de 80 et 90 ans, personnes qui sont souvent en situation de fragilité;

Remarque : la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes

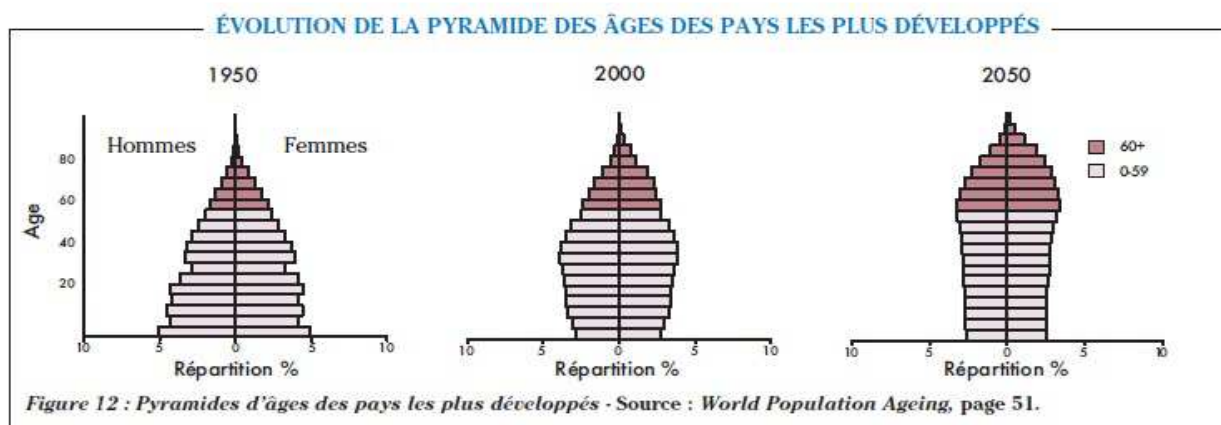
2 facteurs expliquent cette différence :

- 1. La surmortalité masculine : lorsqu'elle a lieu jeune (15-25 ans), elle est surtout due aux accidents et autres morts violentes. Au-delà de 35 ans, elle est surtout associée aux cancers (appareil respiratoire et digestif) et maladies cardio-vasculaires.*
- 2. La sous-mortalité féminine : les femmes sont hormonalement mieux protégées contre les maladies cardio-vasculaires jusqu'à la ménopause. De plus, elles font l'objet d'une surveillance médicale plus intense via les consultations gynécologiques, dont la pilule a augmenté la fréquence ; ces consultations ont un rôle de prévention efficace pour les cancers typiquement féminins (sein et utérus).*

⁴ <http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/eurostat-naissances-et-fecondite-dans-l-ue-en-2017.html>

Le renversement des pyramides d'âges

Les sociétés industrialisées abandonnent leurs pyramides pour adopter inconsciemment des structures démographiques en colonne, c'est-à-dire plus fragiles puisque la base en sera plus étroite. Il n'est que de voir avec quelle rapidité les populations européennes sont arrivées au stade du non remplacement des générations, faisant contraste avec l'inertie qu'opposent les populations jeunes du Tiers-monde aux efforts entrepris pour juguler leur natalité.



Le contexte européen est donc marqué par une dépopulation virtuelle. En particulier, depuis le début des années 1980, la Communauté européenne est devenue la zone de plus basse fécondité du globe. Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, les Européens n'ont aussi peu enfanté. L'indice conjoncturel de fécondité avoisine en Europe 1,4 enfant par femme. Or, dans les conditions de mortalité actuelles, le niveau de fécondité nécessaire pour assurer le remplacement des générations est de 2,1 enfants par femme. Si les comportements des deux dernières décennies persistent, la mort l'emportera largement sur la vie en Europe.

Conséquences économiques du vieillissement

Le vieillissement a de multiples effets économiques, souvent inextricablement mêlés à ses effets sociaux :

- Le plus évident est le poids croissant des retraites. (rupture des équilibres actuels dans les transferts entre générations).
- La seconde conséquence est le vieillissement de la population active: dans tous les pays d'Europe, le nombre des jeunes actifs (25 - 44 ans) est maintenant inférieur à celui des actifs âgés.

Le Papy-Boom pose deux problèmes essentiels :

- L'augmentation des frais en soins de santé pour personnes âgées.
- L'augmentation du montant des retraites.

Le tout combiné avec une diminution de la part relative des actifs, ce qui peut engendrer un problème de financement.

Solution...

Une réponse constructive au défi démographique; La Commission européenne définit un cadre de cinq orientations afin de répondre au défi démographique des prochaines années:

- une Europe qui favorise le renouveau démographique en améliorant la conciliation entre la vie professionnelle, la vie privée et la vie familiale (congé parental, organisation du travail plus flexible;
- une Europe qui valorise le travail à travers plus d'emplois et une vie active plus longue: l'UE désire améliorer les systèmes d'éducation et veut privilégier les systèmes de « flexicurité » permettant de meilleures transitions entre les différents cycles de vie (une flexibilité accrue sur le marché du travail combinée à des mesures de formation tout au long de la vie). Valoriser le travail implique également de lutter contre les préjugés discriminants à l'encontre des seniors et de promouvoir une véritable politique de santé publique à l'échelle européenne (lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et l'obésité) afin de réduire les écarts d'espérance de vie (directement liés au niveau de vie et au degré d'éducation);
- une Europe plus productive et performante grâce à la stratégie de Lisbonne recentrée depuis 2005. Cette stratégie revisitée offrira aux différents acteurs économiques la chance de saisir pleinement les opportunités présentées par les changements démographiques;
- une Europe aux finances publiques viables: pour garantir une protection sociale adéquate et l'équité entre les générations dans la plupart des États membres, un effort de rigueur budgétaire est indispensable, en particulier au niveau de la réforme du régime des retraites.

Il faudra également adapter la couverture des systèmes et le niveau des cotisations au développement de l'épargne privée et des systèmes par capitalisation.

- une Europe organisée pour recevoir et intégrer les migrants: l'UE, territoire attractif, est engagée avec les États membres dans le développement d'une politique commune d'immigration légale. En effet, au cours des 20 prochaines années, l'Europe devra attirer une main-d'œuvre extérieure qualifiée afin de combler les besoins du marché du travail. Il appartient également à l'Union de promouvoir la diversité et de lutter contre les préjugés pour une meilleure intégration économique et sociale des migrants;

Tous les pays qui vivent depuis longtemps avec l'immigration se donnent les moyens de maîtriser les flux. Il en va ainsi aux États-Unis, au Canada, en Australie... L'Union européenne n'ayant pas la moindre politique d'immigration, devrait fixer par l'étude et le débat des règles et des contingents. Avec tous les acteurs concernés par l'immigration, il faut inventer une politique d'anticipation ".

Les solutions théoriquement possibles sont :

- la diminution du montant des retraites
- l'augmentation de l'imposition des actifs :
- l'augmentation de l'âge de départ à la retraite
- le recours à l'immigration pour augmenter le nombre d'actifs
- l'encouragement de la natalité

Mais ces solutions posent des problèmes à la mesure de leur impopularité :

- les retraites sont méritées et pas toujours très hautes
- l'imposition est déjà très forte en Belgique
- les gens veulent travailler de moins en moins longtemps
- le chômage fausse le ratio actifs/inactifs
- une renatalité ne produirait d'effets que dans 20 ans

Les nouvelles dynamiques migratoires⁵

La place de l'immigration dans l'Union Européenne

Depuis déjà les années 1990, l'immigration est devenue la principale composante de la croissance démographique en Europe. Même si elle peut être présentée comme la solution aux défis associés à la diminution de la population d'âge actif et au vieillissement, nous avons démontré⁶ que cette conception est illusoire : ces défis ont des causes qui ne sont pas seulement démographiques, mais aussi socio-économiques. L'immigration à elle seule ne saurait donc y répondre. Tout aussi illusoire, serait l'idée de faire de l'Europe une forteresse dans laquelle personne ne rentre sans y être autorisé. Si l'on remet en perspective les chiffres bruts, ou les images choquantes de candidats risquant leur vie pour gagner les côtes italiennes, grecques, ou espagnoles, l'immigration européenne n'est pas un déferlement de (toute la misère du monde » : Il y a environ une demande d'asile⁷, chaque année, pour 1000 habitants dans l'Europe des 28.

Voici la liste des 28 états membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.



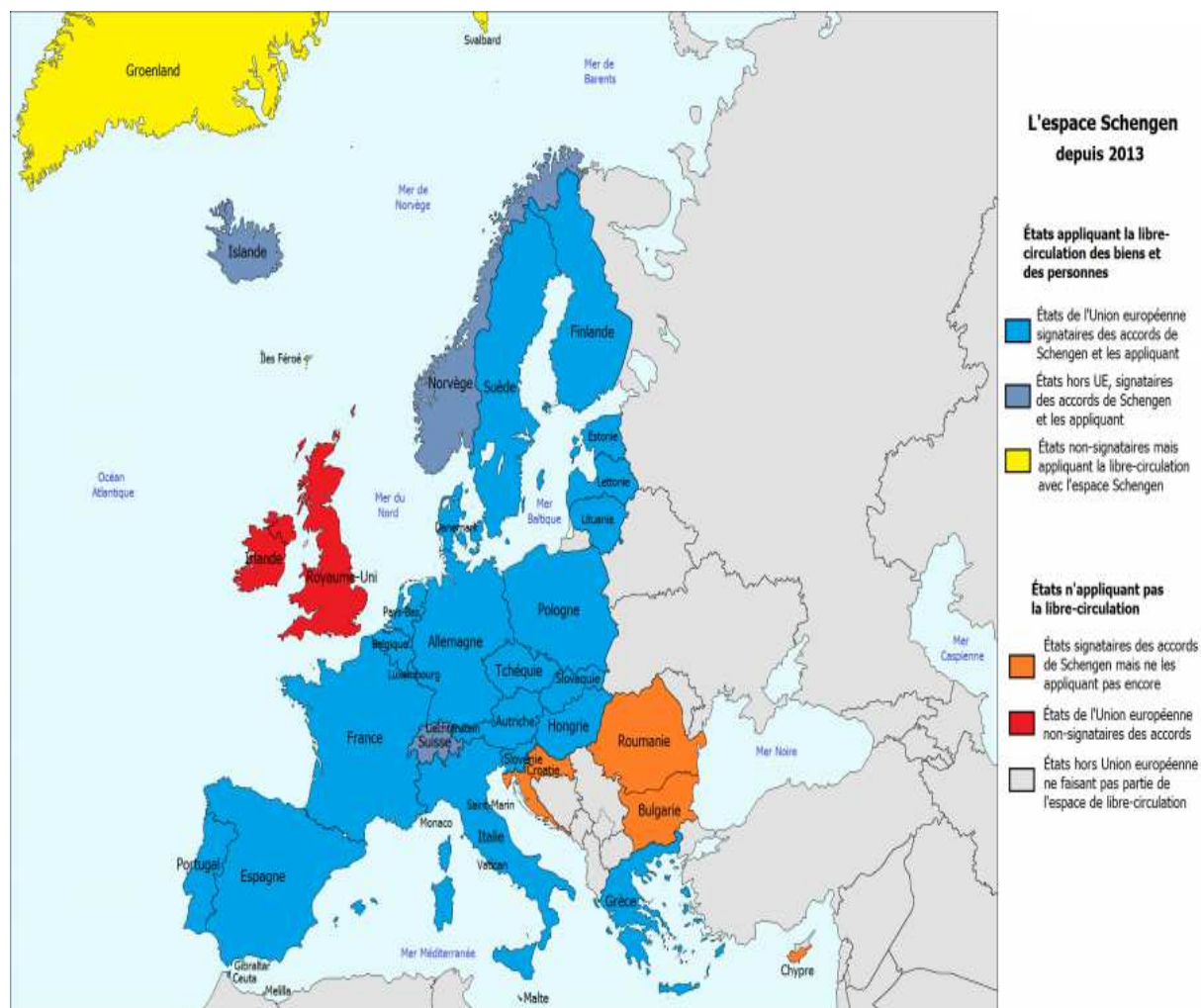
Source : <https://www.touteleurope.eu/actualite/les-elargissements-de-l-union-europeenne-de-6-a-28-etats-membres.html>

⁵Source : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/14696/bailly.20mouhoud.fr.pdf

⁶Rapport d'Hervé Lebras, démographe français, pour la commission européenne en 2008 ; dans lequel il définit 3 objectifs, 3 « choses » que l'on peut demander à l'immigration (voir présentation power point et cours oral).

⁷705 705 demandes d'asile en 2107 pour 507 millions d'habitants, soit 1.39 demande pour 1000 habitants.

Attention à ne pas confondre les frontières de l'union européenne à celle de l'espace Schengen, qui est un espace de libre circulation des biens et des personnes.



Source : <http://librecours.eu.free.fr/spip/spip.php?article214>

Le rôle des nouveaux pays d'accueil

Les pays de l'Ouest européen constituent le deuxième grand foyer d'immigration après l'Amérique du Nord, avec environ 34 millions d'étrangers sur un total de 507 millions de personnes, soit 7% de la population européenne⁸. Parmi eux, 14 millions sont des ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union et 20 millions viennent de pays hors-UE⁹.

Parmi ces derniers, 16 millions se répartissent dans 5 états membres : l'Allemagne (7 millions), la France et le Royaume-Uni (3 millions chacun), l'Espagne (1,6 millions) et l'Italie (1,3 millions).

Cette situation date des Trente Glorieuses (1945-1975). Très importante dans les années 1950 (il s'agit alors surtout de migrations intra-européennes), l'immigration s'est ralentie depuis les années 1970 avec la montée du chômage qui a conduit les Etats à limiter les entrées.

⁸ Source : Eurostat, 2014.

⁹ Si on prend comme critère le pays de naissance, on dénombrait 36,9 millions de personnes nées en dehors de l'UE-28 et vivant dans un État membre de l'Union au 1er janvier 2017 (ce chiffre est évidemment plus important puisqu'il tient compte des naturalisations).

Si la mobilité des personnes au sein de l'Espace Schengen est bien une réalité, les flux provenant de l'extérieur de l'Union Européenne sont donc davantage surveillés et limités. Le taux d'immigration moyen (nombre total d'immigrants sur la population totale) de l'ordre de 0,5 % confirme la faiblesse actuelle des circulations migratoires en Europe.

Pour exemple, en 2016, 4,3 millions de personnes ont immigré dans l'un des États membres de l'UE-28. Il faut noter que ce chiffre inclue également les mouvements entre les différents États membres de l'Union. On estime que, parmi ces 4,3 millions d'immigrants en 2016, il y avait 2,0 millions de citoyens de pays tiers (hors-UE).

Toutefois, cette faiblesse concerne plus particulièrement les grands pays d'accueil traditionnels (France, Allemagne, Royaume-Uni) qui continuent pourtant à concentrer plus des deux tiers de la population étrangère en Europe. En effet, ces derniers connaissent une stagnation de leur part relative dans l'accueil des étrangers, qui contraste avec l'augmentation des migrations en direction des pays de l'Europe du Sud devenus des pays d'immigration.

L'exemple de la Belgique

Bien que chaque pays d'accueil présente des particularités en termes d'immigration de travailleurs, la Belgique permet de mettre en évidence certains traits généraux.

Tout d'abord, la Belgique n'a pas toujours été une terre d'immigration. Jusqu'à la première guerre mondiale, les émigrations (de Belges) l'emportaient sur les immigrations. Celles-ci se faisaient essentiellement vers les pays occidentaux d'outre-mer et vers les colonies. Ce n'est qu'à partir de 1920, que la Belgique devient une terre d'immigration, principalement en provenance des pays limitrophes (France, Pays-Bas, Allemagne).

Ces nouveaux venus sont occupés à travailler principalement dans l'industrie (charbonnage, métallurgie, textile). Il s'agit le plus souvent de travaux lourds, que la population belge se refuse à faire¹⁰.

C'est clairement à partir de 1946, que l'immigration prend son essor. C'est la période de reconstruction nationale, appelée « la bataille du charbon », destinée à assurer l'approvisionnement énergétique.

C'est dans ce contexte, que la Belgique signe son premier accord bilatéral avec l'Italie, dans le but d'organiser une immigration massive de travailleurs étrangers. Plus tard, elle signera beaucoup d'autres accords avec des pays de plus en plus lointains. C'est la concurrence internationale au recrutement, conséquence de la haute conjoncture des golden sixties, qui force à un recrutement plus lointain. Très vite, cette immigration de travail se transformera en une immigration familiale ; on reconnaît à l'étranger un rôle démographique et non plus seulement économique.

A partir du 1^{er} août 1974, la Belgique décide, suite à la crise économique, l'arrêt de l'immigration. Pour autant, celle-ci diminue à peine, mais se poursuit en fait sous d'autres formes : regroupement familial, demande d'asile, visa de travail, visa étudiant.

¹⁰ Les progrès de la scolarisation vont ouvrir à la population belge de nouvelles perspectives d'emplois, dans des travaux moins pénibles, malsain, et dangereux.

La crise migratoire

L'Europe est actuellement soumise à une crise migratoire sans équivalent dans le passé. Le nombre d'immigrants était plus faible même dans les golden sixties. Il s'agit aujourd'hui d'une immigration spontanée, soutenue par un réseau de passeurs où les migrants risquent souvent leur vie, alors qu'elle était organisée par recrutement des Etats dans le passé.

Plusieurs raisons expliquent cette « attractivité » :

- Une dégradation des conditions de vie dans beaucoup de pays du Sud depuis les années 1980.
- Une plus grande facilité dans les déplacements internationaux.
- Les médias qui donnent une image idéalisée des pays occidentaux.
- Comportement princier des touristes occidentaux (souvent aidés par des taux de change avantageux).
- Visite d'émigrés dans leurs familles d'origines, vantant leurs conditions de vie et distribuant des cadeaux somptueux, censés témoigner de leur réussite.

C'est en 2015 et 2016 que l'Europe a connu un afflux exceptionnel de centaines de milliers de migrants arrivant par la Méditerranée, fuyant pour la plupart la guerre et l'insécurité dans leurs pays.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus d'un million de personnes sont arrivées en 2015, dont plus de 850.000 via les côtes grecques, venant en large majorité de Syrie (56%), d'Afghanistan (24%) et d'Irak (10%).

En 2016, toujours selon l'OIM, le total d'arrivées par la mer a chuté à plus de 363.000 (sans compter 24.000 arrivées par des routes terrestres). Un accord conclu en mars 2016 avec la Turquie a en effet permis de faire chuter considérablement les arrivées par la mer Egée. Mais l'afflux a atteint lui un niveau record en 2016 sur les côtes italiennes, avec plus de 180.000 arrivées. Contrairement aux migrants débarqués en Grèce, qui peuvent prétendre au statut de réfugié, ceux qui rejoignent l'Italie, venant d'Afrique subsaharienne le plus souvent, sont surtout des migrants économiques aux yeux de l'UE.

Avec l'achèvement du marché unique européen, les pays membres ont, malgré tout, maintenu des politiques d'immigration différentes voire divergentes, en termes d'ouverture des frontières qui répondent en réalité à des besoins spécifiques. Face à cette diversité des cadres nationaux et au manque d'une réelle politique commune en matière d'immigration, les migrants adaptent leur choix de pays de destination en fonction de leurs caractéristiques, ce qui se traduit par une complexification des circulations migratoires dans l'espace européen.

La liste des pays d'immigration ou de destination s'est accrue et les pays d'Europe du Sud sont devenus des pays de transit vers d'autres destinations européennes. Les migrations ne sont donc plus seulement bilatérales mais deviennent des migrations répétées.¹¹ Douze à vingt

¹¹ La situation de migration répétée consiste pour un migrant à quitter son pays d'origine (l'Ukraine par exemple) et à se rendre dans un pays européen de résidence (l'Allemagne par exemple : pays cible) après avoir séjourné dans un autre pays européen (par exemple le Portugal : pays relais). La migration est dite répétée dans la mesure où le migrant opère ainsi au moins sa seconde émigration.

pour cent des immigrants non européens s'installent au Royaume-Uni, Belgique, Autriche et Luxembourg après avoir résidé dans un autre pays de l'Union européenne (Portugal, Grèce) qui jouent un rôle de pays relais.

Le rôle des migrants sur le marché européen du travail

D'une part, les grands pays du noyau dur de l'Union européenne, présentant probablement des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs industriels ou des services de haute technologie, font de plus en plus ouvertement appel aux migrants diplômés originaires des pays en développement.

D'autre part, dans la mesure où l'Union n'est pas une zone homogène, les pays périphériques tendent à attirer de manière plus ou moins officielle des migrants non communautaires.¹²

Les migrants, de leur côté, développent des stratégies de mobilité géographique et sectorielle successives : ils choisissent l'entrée par les pays périphériques de l'Union européenne qui régularisent rapidement leur situation et acceptent des salaires faibles transitoires en échange de la possibilité qui leur est offerte dans un second temps de se procurer « un passeport de mobilité » dans l'espace européen.

Cependant, il faut garder à l'esprit que les migrations de travail ne représentent qu'une très faible partie des autorisations de séjour dans les états membres. D'une façon générale, il s'agit de travailleurs qualifiés, destinés à répondre aux besoins de développement de certains secteurs à haute technologie ou à combler des pénuries dans les services publics, notamment la santé.

Le droit d'asile

Aujourd'hui, la voie principale pour séjourner en Europe est devenue la demande d'asile, en application de la convention de Genève de 1951.

La demande d'asile, si elle aboutit, donne droit au statut de réfugié, qui est : « une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle ; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ; et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de la dite crainte ».

¹² Les portes de l'immigration clandestine en Europe sont la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale. Chaque jour des centaines de candidats à l'émigration illégale vers l'Union européenne tentent de passer par le détroit de Gibraltar, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord (Maroc).